



Paris, le 10 avril 2018

Monsieur Nicolas Hulot  
Ministre d'Etat  
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

Monsieur Jacques Mézard  
Ministre de la Cohésion des Territoires

Objet : Égalité professionnelle

Nos réf : JH/JH/18087

Monsieur le Ministre d'Etat,  
Monsieur le Ministre,

Par arrêté en date du 29 mars dernier, vous avez conjointement nommé madame Hélène FERNANDEZ en tant que haute fonctionnaire en charge de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et haute fonctionnaire pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Nous profitons de cette occasion pour rappeler l'attachement de FORCE OUVRIERE au principe d'égalité républicaine dans toutes ses dimensions, y compris en matière d'égalité professionnelle.

FO a été actrice de la phase d'élaboration de la charte ministérielle 2014/2017, plaçant sur la table des discussions ses constats et revendications. Avec au final un bilan extrêmement mitigé quant à son contenu et à son exécution.

Vous avez décidé d'inscrire l'établissement d'un projet d'accord relatif à l'égalité professionnelle dans l'agenda social 2017/2019 de vos ministères. Dans ce cadre, FO a indiqué refuser toute course à la signature d'un accord qui ne viserait qu'un effet de communication. FO demande de réelles négociations pour aboutir à des engagements ministériels ambitieux accompagnés de moyens concrets, visant au progrès social et non à l'alignement vers le bas généralisé.

A cet effet, vous trouverez ci-joints les enseignements tirés d'une enquête conduite par nos soins auprès des agents de vos ministères, qui confirment que la question de l'égalité professionnelle ne saurait être sérieusement traitée sans viser à garantir l'équilibre entre activités professionnelles et personnelles, autour des axes suivants :

- La consolidation d'une fonction publique de carrière et non de métiers
- L'arrêt de l'individualisation des rémunérations et leur connexion à des cotations de poste, source d'inégalité professionnelle
- Le respect du principe statutaire d'égalité femmes/hommes dans le déroulement de carrière, dans l'avancement, les promotions et le temps de travail, au travers notamment de la promotion d'un management respectueux de toutes les différences

- L'arrêt des politiques de suppressions d'emplois, de restructurations en cascade et la mobilité forcée qui en découle, ainsi que la détérioration concomitante des conditions de travail, qui contribuent à accentuer les inégalités dans les services et sont source de discrimination
- La mise en place de modalités de gestion du temps de travail permettant de concilier vie professionnelle et personnelle (semaine de 4 jours, déconnexion)
- Le renforcement de l'action sociale ministérielle et interministérielle et notamment à toutes les prestations facilitant la conciliation de la vie professionnelle et personnelle.

Veillez recevoir, messieurs les Ministres, l'expression de nos sincères salutations.

Le Secrétaire général



Jean Hédou

Copies : - Madame la Secrétaire générale du MTES  
- Madame la Haute fonctionnaire en charge de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et Haute fonctionnaire pour la lutte contre le racisme et l'antisémitisme